



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

politique de la santé

Question écrite n° 111962

Texte de la question

M. Jean-Claude Leroy attire l'attention de M. le ministre de la santé et des solidarités sur la situation budgétaire et d'offre de soins dans la région Nord - Pas-de-Calais. Particulièrement touché par les problèmes de santé publique, le Nord - Pas-de-Calais popubénéficiait jusqu'en 2002 d'une péréquation interrégionale des moyens en matière sanitaire. Celle-ci permettait seulement de maintenir l'existant tout en cantonnant la région au 22e rang en matière d'offre de soins. Malheureusement, cette péréquation a été supprimée, ce qui s'est traduit par une aggravation de la situation sanitaire, particulièrement dans le Pas-de-Calais. Cette situation n'est aujourd'hui plus tolérable, tant pour les professionnels de santé que pour la population, et une dotation spécifique reconductible semble nécessaire afin de combler ce déficit touchant une région déjà fortement défavorisée sur le plan sanitaire et social. Aussi il lui demande s'il entend prendre des mesures de nature à répondre aux inquiétudes de la population et des personnels de santé de la région.

Données clés

Auteur : [M. Jean-Claude Leroy](#)

Circonscription : Pas-de-Calais (3^e circonscription) - Socialiste

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 111962

Rubrique : Santé

Ministère interrogé : santé et solidarités

Ministère attributaire : santé, jeunesse et sports

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 5 décembre 2006, page 12650